



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 29 novembre 2023 à 9 h  
8420, boulevard Lacordaire**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement  
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville  
Madame Angela Gentile, conseillère de la ville  
Madame Suzanne De Larochellière, conseillère d'arrondissement  
Madame Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement  
Me Guylaine Champoux, Secrétaire d'arrondissement

**CA23 13 0277**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Qu'à 9 h 13, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

**CA23 13 0278**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



**CA23 13 0279**

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2023.**

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

À 9 h 14 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucune question n'a été posée. À 9 h 14, la période de questions est terminée.

**CA23 13 0280**

---

**ADOPTION DU PLAN POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION (ÉDI) 2024-2026 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.**

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Suzanne De Larochellière, Dominic Perri, Angela Gentile et Arij El Korbi

et résolu :

D'adopter le Plan pour l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) 2024-2026 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1235057008



**CA23 13 0281**

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Suzanne De Larocheillère

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Qu'à 9 h 15, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 février 2024.

Arrondissement de Saint-Léonard

---

Michel Bissonnet  
Maire d'arrondissement

---

Me Guylaine Champoux  
Secrétaire d'arrondissement

Le 29 novembre 2023